

Tuberculose pulmonaire ou laryngée MDR ou XDR

Cas suspect ou confirmé



Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Mycobacterium tuberculosis</i>
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • par fines gouttelettes < 5 microns (aérosols) de sécrétions bronchiques qui sont dispersées dans l'air principalement lors de quintes de toux et inhalées par les personnes partageant les mêmes locaux pendant plusieurs heures. Seules les personnes atteintes de tuberculose des voies aériennes (poumons, bronches, larynx) peuvent transmettre la maladie • risque d'aérosolisation en laboratoire et lors de chirurgie ou d'autopsies • la transmission directe à partir de lésions cutanées ou de fistules en cas de tuberculose pleurale ou osseuse est en principe possible, mais en réalité exceptionnelle
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	Primo-infection : 2 à 10 semaines. Tuberculose active: mois à années
Durée d'infectiosité	Théoriquement aussi longtemps qu'il y a des bacilles viables dans les expectorations

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	AEROSOL
Placement du patient	Chambre individuelle avec sas et pression négative indispensable (MINK ou PED ou SMIA)
Signalétique	<ul style="list-style-type: none"> • Affiche A3 sur la porte à l'extérieur de la chambre • Statif avec masques FFP2 et affiche mesures vestimentaires devant la chambre • Affiche sortie sur la porte à l'intérieur de la chambre • Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport • Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles. Privilégier le matériel à usage unique
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI (une exposition est considérée à risque si > 45 minutes à très courte distance ou séjour dans la même chambre pendant > 8h ou immunosuppression)
Durée des mesures	Variable, chaque situation doit être évaluée individuellement par le service

	HPCI, en collaboration avec les infectiologues et les pneumologues en charge du patient
Transport du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Port d'un masque de soins pour le patient • Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates • Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Port de masque FFP2 • Désinfection des mains en sortant de la chambre • Limiter les visites à l'entourage proche, maximum 2 visites en même temps
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Informer le patient qu'il doit tousser dans un mouchoir pour réduire la formation d'aérosol • Port d'un masque de soins par le patient dans sa chambre lorsque d'autres personnes s'y trouvent

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Masque FFP2
Mesures complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • le personnel qui a été en contact avec un patient bacillaire avant la mise en place des Mesures Additionnelles AEROSOL sera annoncé à la médecine du personnel pour surveillance • le personnel qui présente une immunodéficience ne doit pas s'occuper de patients bacillaires

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels. A la levée des Mesures Additionnelles, changer le lit et la literie
Environnement	<p>Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien</p> <p>A la levée des mesures additionnelles ou au départ du patient:</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas de changement du rideau • désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc) <p>Au départ du patient, s'il est toujours contagieux, attendre au moins 1 heure avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)</p>
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine